



## Procès verbal n°6 de la réunion

Du 15 Mai 2018

L'an deux mille dix huit et le quinze du mois de Mai s'est tenue la réunion du conseil de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés à l'hôtel Jardy Bab Ezzouar Alger sous la présidence de monsieur EL BESSEGHI Mourad et en présence de Mme YOUYOU Ghania Nabila représentante de M. le Ministre chargé des Finances.

### Etaient présents :

Mr. EL BESSEGHI Mourad	Président;
Mr. DJELID Tahar	Trésorier ;
Mr. HAMIDI Azzeddine	Membre;
Mr. FOUFA Hamid	Membre;
Mr. ATIK Laala	Membre ;
Mr. AICHAOUI Ali	Membre ;
Mr NAGA Sassi	Membre ;
Mme YOUYOU Ghania Nabila	Représentante de Mr le Ministre chargé des Finances.

### Étaient absents excusés:

Mr. DEGLA Lazhar	Secrétaire Général (a donné mandat à Mr. DJELID Tahar pour le représenter
Mr. BELILET Abdelhafid	Membre.

### Ordre du jour :

1. Adoption du Procès-verbal de la séance du 21/01/2018 ;
2. Présentation de la situation financière trimestrielle
3. Evaluation du 3ème colloque tenu les 24 et 25/02/2018 à Sétif ;
4. Evaluation Du programme de la formation continue ;
5. Validation de la Liste des Délégués de wilayas ;
6. Examen de l'état du site web ;
7. Divers :
  - Cachet Humide des comptables ;
  - Information sur les projets d'adhésions à la FIDEF et la PAFA ;
  - Prêt de M. BENCHENTOUR Adel Comptable au niveau de l'Organisation ;
  - Statuts des anciens présidents de l'ONCA.
  - Lettre de M. ATTIK Laala membre du conseil national.

La séance fût ouverte, par monsieur EL BESSEGHI Mourad à 10h45, en souhaitant la bienvenue aux membres présents, et après avoir constaté que le quorum est atteint, et que le conseil, peut valablement délibérer.

### **1. Adoption du Procès-verbal de la séance du 21/01/2018**

Après lecture, par monsieur NAGA Sassi, et après la prise en charge des remarques et suggestions, les membres présents ont adopté, le procès-verbal à l'unanimité.

### **2. Présentation de la situation financière**

Situation de la trésorerie du 21/01/2018 au 15/05/2018

Solde globale au 21/01/2018	45.493.364,78
Recettes globales du 21/01/2018 au 15/05/2018	7.894.000,00
Dépenses globales du 21/01/2018 au 15/05/2018	9.397.637,11
Solde de fin de période du 15/05/2018	43.989.727,67

### **3. Evaluation du 3éme colloque tenu les 24 et 25/02/2018 à Sétif**

Monsieur DJELID Tahar, a fait un exposé général, sur les préparatifs et sur le déroulement proprement dit de ce colloque.

En termes de bilan, il convient de noter la présence de 145 professionnels et des autorités locales ainsi que la présence de quelques organisations professionnelles étrangères.

Le programme de la plénière a été une réussite notamment en ce qui concerne le choix des thèmes d'actualité et leurs articulations.

Les ateliers techniques ont été appréciés par les présents et les activités sportives ont ajouté l'esprit de convivialité qui doit caractériser les membres de l'Organisation.

Tout en qualifiant l'événement d'une réussite parfaite grâce, entre autres, aux efforts déployés par l'ensemble de l'équipe des professionnels ayant participé à la réalisation des travaux, le Président a adressé ses félicitations à M. DJELLID Tahar et à tous les membres qui ont apporté leurs concours, les invitant tout un chacun, à se mobiliser davantage pour les prochaines occasions.

M. DJELLID Tahar a ensuite présenté la situation financière, synthétisé comme suit :

- Coût global 6.743.000 DA
- Sponsors 3.660.000 DA
- Différence à supporter 2.461.151 DA

Les grandes rubriques en termes de dépenses :

Libellés	Chèque	espèce
Hôtel AZDIF	180.532,00	
Hôtel IBIS	185.700,00	
Hôtel NOVOTEL	1.543.350,00	
Club des Avocats (sale)	330.000,00	
Imprimerie ANIS	575.400,00	
EURL GPC Paper Company	1.176.459,33	
Imprimerie ANIS		200.000,00
Agence de Voyage		45.000,00
Electrolab		50.500,00
GBS		170.000,00
Studio El Afrah		42.110,00
Guide Touristique		12.000,00
Articles et Vêtement de sport		81.200,00
Transport Accès		5.500,00
Restauration		13.330,00
SARL AFCMG		800,00
Achat Tableaux		42.600,00
Hôtel Taj El Mawada		9.000,00
SARL AGRIB Ferhat		4.600,00
Transport		30.000,00
Autres		45.000,00
<b>Total</b>	<b>3.991.441,33</b>	<b>751.640,00</b>

- Mr DJELID Tahar, a également développé la procédure utilisée dans les réalisations des dépenses, en procédant, lorsque nécessaire, à trois(03) consultations avec factures pro-forma, avant tout engagement.

A ce sujet, le Président a rappelé que ces événements sont organisés par le Conseil et devraient être soutenues par l'ensemble. Il dira en substance, qu'il s'agit de la vitrine de l'Organisation qui permet d'améliorer son image de marque. Tous les membres doivent s'impliquer et déployer des efforts pour assurer la réussite.

- Mr ATIK Laala, a proposé que la valeur ajoutée acquise, doit être capitalisée afin de servir pour les prochains colloques. Ce à quoi, le président a adhéré, tout en proposant que les faits, actes et conclusions de ce colloque soient restituées dans le prochain numéro de la revue.



- Mr EL BESSEGI Mourad a demandé la remise d'une copie du CD vidéo retraçant les moments du colloque à tous les membres.
- Mr HAMIDI Azzedine, a souligné que la réalisation du 3<sup>ème</sup> colloque a été une réussite, dans tous les aspects et a exhorté tous les membres à s'impliquer réellement et totalement pour La réussite,des événements organisés par l'ONCA.

**Décision prise** : les membres ont apprécié les efforts déployés par l'équipe chargée de l'organisation du troisième colloque et invitent M. HAMIDI Azzedine à réfléchir rapidement sur les lieux du déroulement ainsi que sur le thème générique du quatrième colloque.

#### **4. Evaluation de la formation continue, la loi de Finances 2018 et des journées Excel**

Après la présentation du bilan des réalisations de la formation continue 2017/2018 par Monsieur FOUFA Hamid (chargé du suivi de la formation) et suite aux débats qui ont porté sur la 5<sup>ème</sup> journée, programmé initialement le 05 du mois de mai, date coïncidant avec les assises des CAC, les membres décident de la fixer le 30/06/2018 selon le tableau ci-dessous :

REGION	CENTRE	CENTRE- EST	EST	OUEST	SUD
WILAYA	TIPAZA	BEJAIA	SETIF	TLEMEN	TOUGGOURT

EL BESSEGI Mourad a soulevé la faiblesse relative de la participation, lors des grands événements (colloque, AGO....)

Après débats portants, sur le montant des cotisations, conception du programme et des thèmes, les membres ont décidé à l'unanimité de lancer la mise en place d'une journée de formation gratuite, ainsi que, le lancement d'une consultation des professionnels, sur les thèmes utilisés, dans les différentes journées de formations, pour nous adresser leurs remarques, avis et propositions des thèmes, de la formation .

**Décision prise** : Organiser la cinquième journée programmée le 30 juin prochain et participer activement à son succès. Elaborer un programme pour la prochaine saison en tenant compte des critiques sur l'actuel programme et des propositions des apprenants.

#### **5. Liste des Délégués de wilayas :**

La liste des délégués de wilaya, a été présentée, par Mr DJELID Tahar, chargé du suivi de ce dossier, après débats et prise en charge des avis et recommandations, les membres présents, à la majorité, ont approuvé la liste des délégués, Certaines wilaya ne sont pas encore pourvus de délégués.

Les membres du conseil doivent être affectés, pour assurer la supervision et l'animation des activités des délégués avec un compte rendu régulier au conseil.

La liste des délégués approuvée est jointe en annexe.

**Décision prise** : Etablissement des décisions et démarrage des travaux.

#### **6. Examen de l'état du site web :**

L'état du site Web de l'ONCA, a été présenté par Mr NAGA Sassi, chargé de ce dossier, en soulignant que les travaux sont en cours, et qu'aujourd'hui le responsable de l'EBS a procédé à l'ouverture de nouvelles boîtes emails professionnels pour tous les membres du conseil, dont les références (nom et mot de passe des boîtes) ont été distribuées lors de la réunion.

Le programme de formation des huit (08h) heures cité dans la convention, sera arrêté le 20/05/2018 avec les agents de l'administration.

**Décision prise** : Les membres présents, ont adopté à l'unanimité les démarches suivies et de demande de poursuivre dans cette voie afin de faire vivre ce site qui est un puissant moyen de communication et d'échange avec les professionnels.

#### **7. Divers :**

##### **○ Cachet Humide des comptables :**

Le cachet humide, dont Mr AICHAOUI Ali, était chargé par le conseil du suivi, devait être réalisé avec l'accord du CNC. Après débats entre les membres, il a été retenu, que la confection, sera prise en charge par chaque professionnel. Le conseil se chargera de définir les caractéristiques et paramètres du cachet type (Données administratives, n° d'inscription, adresse, qualité..., ) et les paramètres (taille, police, .....). Ces indications seront communiquées au professionnel, à charge pour chaque professionnel de confectionner son propre cachet tout en respectant les caractéristiques et les paramètres retenus.

**Décision prise** : Tous les membres présents ont décidé de poursuivre l'action et de communiquer rapidement les informations requises aux professionnels.

##### **○ Information sur le projet d'adhésion à la FIDEF et la PAFA**

Le président a informé les membres présents, sur les démarches faites, pour l'adhésion à la FIDEF (Fédération internationale des Experts Comptables Francophones). Le formulaire d'adhésion à la FIDEF, sera adressé, après l'accord du ministère des finances, qui nous sera notifié sous peu.

Le président informa également les membres que, profitant de sa présence aux assises de la CNCC à Constantine, le représentant de la PAFA (Fédération



Panafricaine des Comptables), a formulé le souhait de voir l'ONCA adhérer au même titre que l'ONEC et la CNCC.

**Décision prise :** Tous les membres ont retenu de poursuivre les démarches pour l'adhésion à la FIDEF et dans une seconde ultérieure avec la PAFA

- **Prêt accordé à M. BENCHENTOUR Adel Comptable au niveau de l'Organisation ;**

Après des explications données par Mr EL BESSEGHI Mourad, sur la convention de prêt de 400.000,00 DA accordé à Mr BENCHENTOUR Adel et les circonstances de son octroi, les membres ont été invités à formuler leur accord.

**Décision prise :** Les membres présents, ont validé la convention, à la majorité, à l'exception de Mr AICHAOUI Ali.

- **Statuts des anciens présidents de l'ONCA.**

M. HAMIDI Azzedine a formulé une proposition consistant à désigner les anciens présidents de l'Organisation en tant que présidents d'honneurs, par respect au travail qu'ils ont accompli. Ces anciens présidents seront les invités d'honneur à chaque évènement organisé par l'ONCA.

**Décision prise :** Les membres présents, ont retenu cette proposition, à la majorité, à l'exception de Mr AICHAOUI Ali.

- **Lettre de M. ATTIK Laala membre du conseil national.**

M. ATTIK Laala a fait lecture d'une lettre adressée au Président du Conseil, dans laquelle, il fait état de quelques insuffisances dans le fonctionnement découlant de l'inapplication de quelques articles du règlement intérieur. Il a souligné notamment :

- L'obligation de communiquer au conseil le compte rendu de chaque réunion des membres désignés aux commissions paritaires du CNC et les plénières (article 21 du règlement intérieur);
- L'obligation de communiquer trimestriellement les rapports trimestriels des délégués de wilayas (article 22 du règlement intérieur);
- L'obligation de déposer et de porter à la disposition des présents les mandats de représentation de membres absents, avant la tenue de la réunion (article 25 du règlement intérieur);
- L'obligation de porter séance tenante, sur un registre coté et paraphé par le CNC les délibérations et les décisions du conseil (article 28 du règlement intérieur).

Suite à cela le président a répondu, en informant les membres que ;

- Les dispositions de La réglementation seront appliquées,
- Le registre quotté et paraphé par le CNC pour la prise en charge des délibérations et les décisions du conseil en séance tenante sera mis en œuvre lors de la prochaine réunion,
- L'état de la trésorerie trimestriel est présenté régulièrement sur ses grandes lignes,
- Les mandats de représentation sont déposés avant l'ouverture de la séance et font parties intégrantes de la feuille de présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h 50.



**Président du Conseil National**  
**EL BESSEGHI Mourād**

**Directeur d'études**